

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 139 (2013)
Heft: 20: Planifier l'hétérogénéité

Vereinsnachrichten: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PAGES sia

Pages d'information de la sia - Société suisse des ingénieurs et des architectes

ENQUÊTE SIA SUR LES SALAIRES 2013

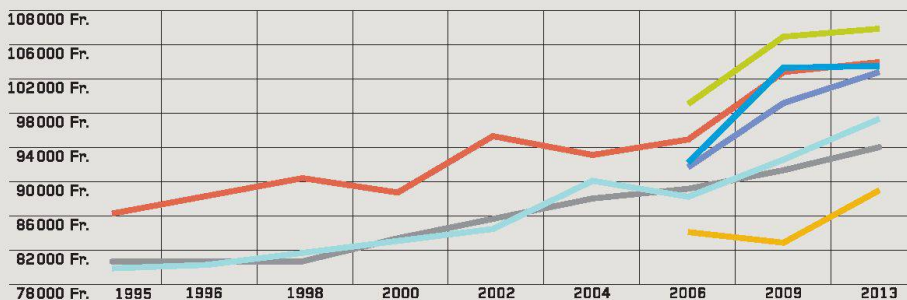
Pour la première fois depuis 2009, la SIA a effectué une enquête sur les salaires conjointement avec d'autres associations professionnelles. Nouveauté: le relevé des salaires a été effectué séparément selon le sexe, ainsi que la saisie des salaires des débutants et des stagiaires. La collecte des données s'est faite au moyen d'une nouvelle plate-forme en ligne, qui a permis d'accroître à la fois l'efficacité et la précision de l'enquête.

L'enquête sur les salaires 2013 repose sur les données fournies par quelque 569 entreprises de toutes les régions de Suisse et de la principauté du Liechtenstein (tab. 1). La saisie concernait 9190 salaires représentant une masse salariale totale de près de 908 millions de francs. Cette étude a recueilli un écho très positif. En 2009, 30 entreprises de plus avaient pris part à l'enquête, mais avec 8538 salaires et une masse salariale de 825 millions de francs, le volume de données saisi était, par comparaison, plus faible. Les données recueillies de manière anonyme représentent le salaire annuel brut de 2013 et incluent le 13^e mois, les gratifications et autres compléments de salaire.

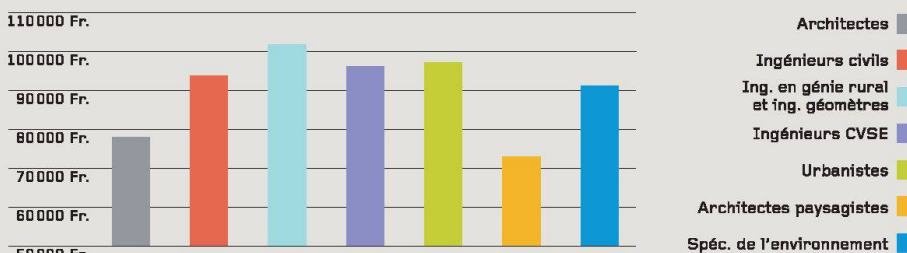
Pour les titulaires de raisons individuelles et de sociétés de personnes ainsi que les dirigeants actionnaires uniques, le salaire saisi est le salaire 2013 effectivement fixé ou dû à un employé en chef pour une prestation com-

BUREAUX ÉVALUÉS EN FONCTION DES GROUPES PROFESSIONNELS	2009	2013
Architectes	249	228
Ingénieurs civils	169	122
Ingénieurs CVSE	32	62
Ing. en génie rural et ing. géomètres	107	59
Spéc. de l'environnement	20	48
Architectes paysagistes	17	32
Urbanistes	5	18
TOTAL	599	569

D1 Groupes professionnels ayant participé à l'enquête sur les salaires 2009 et participant à celle de 2013 (tableau SIA)



D2 Evolution du salaire total moyen des différentes filières professionnelles en comparaison



D3 Salaires moyens des groupes professionnels à l'échelon ingénieur/professionnels qualifiés/architecte. (graphiques SIA)

parable. Les salaires trop élevés ou trop bas ont été éliminés. La tâche a été extrapolée à un travail à 100% pour les salariés à temps partiel. Associées à la SIA, les associations d'ingénieurs et d'architectes ci-dessous ont pris part à l'enquête sur les salaires: FAS, FSAP, fsai, FSU, IGS, ASEP, SITC et usic.

ÉVALUATION EN UN SEUL CLIC

Les données ont été saisies pour la première fois au moyen d'une nouvelle plate-forme en ligne, qui offre plusieurs améliorations conviviales. Après un examen des données réalisé par BDO AG, les participants pourront consulter les données en ligne et les évaluer en quelques clics. Il sera ainsi possible d'établir les évaluations ci-dessous, en fonction de la spécialisation:

- salaire total selon le sexe et le statut;
- salaire total selon l'âge et le sexe;
- salaire total selon la taille du bureau;
- salaire total selon la grande région sélectionnée;
- répartition du salaire total en salaire de base, compléments salariaux et prestations variables;
- analyse de la moyenne et de l'étendue du salaire total.

L'atout essentiel de la plate-forme en ligne réside avant tout dans le fait que la saisie des données est déjà soumise à différents mécanismes de contrôle. Après la saisie définitive, il sera possible de vérifier en continu les données salariales et de les soumettre à un contrôle de plausibilité. Dans l'ensemble, il est possible de garantir une plus grande efficacité et exactitude de la collecte des données.

HAUSSE MODESTE DES SALAIRES

Le salaire total moyen de l'ensemble des professions est passé de 96 640 Fr. (2009) à 98 830 Fr., ce qui correspond à une hausse de 2,3% (fig. 2 et 3). De janvier 2009 à janvier 2013, l'inflation n'a été que de 0,2%, d'où une augmentation réelle de salaire de quelque 2,1% pour cette période. Par rapport aux autres branches, la croissance s'est cependant avérée plutôt modeste durant cette période dans tout le secteur des bureaux d'études.

ARCHITECTES ET INGÉNIEURS

Les architectes ont obtenu des augmentations de salaire à pratiquement tous les échelons de la profession. La hausse atteint notamment 10,4% pour les dessi-

Le mot du président

Il y a quatre ans, la SIA avait demandé à ses membres d'augmenter les salaires de leurs employés (cf. TRACÉS 18/2009). A l'époque, cet appel s'adressait surtout aux cabinets d'architectes, dont les employés avaient, selon l'enquête sur les salaires 2009, subi une baisse de rémunération réelle de -0,3%. Les ingénieurs en génie civil, par exemple, s'en tiraient à meilleur compte (+5,5%). Même si l'augmentation obtenue n'a pas été aussi élevée que souhaité, les chiffres que nous livre l'enquête sur les salaires 2013 indiquent que le salaire moyen des employés des cabinets d'architectes a progressé de 2,9%. Pour les chefs de travaux, le gain atteint même +5,3% et pour les dessinateurs +10,4%. Des chiffres encourageants, car on observe actuellement une grave pénurie de personnel qualifié dans ces deux professions. En revanche, le salaire des directeurs et directrices de projet chargés de projets de grande envergure, exigeant une formation équivalente ou plus complète et de l'expérience, a accusé un nouveau recul, cette fois-ci de 5,3%. Dans les cabinets d'ingénieurs en génie civil, toutes fonctions confondues, le salaire total moyen a gagné 1% depuis 2009. Un chiffre encore en deçà de celui des architectes. Un résultat qu'il convient de relativiser sachant qu'en 2009, le salaire des ingénieurs en génie civil a connu la plus forte progression. Au cours des sept dernières années, il a ainsi augmenté deux fois plus que celui des cabinets d'architectes.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête 2013 offrent un répit. Malgré tout, je renouvelle aujourd'hui l'appel lancé en 2009 par mon prédécesseur. Les cabinets

d'architectes doivent tout particulièrement veiller à augmenter encore le salaire de leurs employés. Nous devons défendre, résolument et avec encore plus de vigueur, le versement d'honoraires adéquats. Avant les cabinets d'architecte, ce sont surtout les bureaux d'ingénieurs qui doivent sortir de cette spirale descendante, et ne pas sous-encherir les uns les autres jusqu'à l'extrême au niveau des offres d'honoraires. A défaut, il nous sera désormais impossible de rémunérer des professionnels qualifiés, et on assistera à une désaffection croissante envers les métiers d'architecte et d'ingénieur.

Mais l'enquête actuelle sur les salaires révèle surtout la nécessité aiguë d'agir sur d'autres points. La saisie séparée des salaires selon le sexe a montré que les femmes touchent un salaire inférieur à celui de leurs homologues masculins dans pratiquement toutes les professions et tous les postes. Qui plus est, ces femmes sont aussi nettement sous-représentées à partir du niveau cadre. La branche fait preuve ici de négligence en dilapidant un immense potentiel de main-d'œuvre qualifiée! S'appuyant sur le projet «La SIA – une association professionnelle progressiste» (cf. www.sia.ch/berufsverband), la SIA entend y puiser des recommandations pour agir en faveur d'une promotion ciblée des femmes, de l'égalité des chances, des salaires équivalents quel que soit le sexe et des modèles de travail flexibles, ce qui du reste irait également dans le sens des intérêts de nombreux hommes qualifiés.

Stefan Cadosch, architecte et président de la SIA

nateurs et 5,3% pour les chefs de travaux. La part des salaires avec compléments ou prestations variables a certes augmenté, passant de 18,3% à 23,9%, un chiffre qui reste toujours relativement bas par rapport aux autres professions. L'évolution des salaires des ingénieurs civils présente un bilan nuancé depuis 2009. Des augmentations de salaire ont pu être obtenues aux échelons conception de projets et administration ainsi qu'aux postes auxiliaires. En revanche, les salaires ont accusé un recul à tous les postes du secteur de la maîtrise de chantier. La part des éléments variables du salaire s'élève à 45,8% (+7% par rapport à 2009). Comme ceux des architectes, les salaires des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres ont connu une hausse à tous les échelons. Un gain très net de 4,7% pour les ingénieurs dirigeants. Ce sont les assistants géomètres qui, avec 1%, enregistrent l'augmentation la plus faible. Le pourcentage des éléments variables de leur salaire est de 45,8%. Cette part a connu une hausse de quasiment 13% par rapport à l'année 2009.

Les ingénieurs en technique du bâtiment ont enregistré une évolution très hétérogène des salaires entre 2009 et 2013. Alors que les ingénieurs et les dessinateurs ont bénéficié de hausses (+1,3%) et (+8,1%), les dirigeants ont vu leur salaire moyen réduit de 7,4% par rapport à l'année 2009. La faible quantité d'informations transmises la pertinence de l'analyse reste toutefois limitée.

AUTRES SPÉCIALISATIONS

La présente enquête a recueilli des données

nettement plus fournies que la précédente pour les professions évoquées ci-dessous. Le chiffre reste faible tout en permettant cependant de formuler quelques constatations. Les urbanistes ont vu leurs salaires augmenter de quelque 2% à 6% en fonction des postes de conception de projets. Avec 55,5%, la part du variable est très élevée. Les spécialistes de l'environnement aussi affichent une hausse d'environ 1 à 4%. Pour eux, la part du variable atteint 60,9%, le résultat le plus élevé de toutes les professions. Enfin, les architectes paysagistes ont enregistré une augmentation de près de 3%. Ils présentent la part de variable la plus faible (18,4%).

LES FEMMES GAGNENT MOINS

La saisie séparée des salaires selon les sexes révèle que les femmes touchent un salaire inférieur à celui de leurs homologues masculins dans presque toutes les professions. Cela s'explique par le fait que les hommes sont plus présents aux postes élevés (p. ex. architectes dirigeants, architectes en chef, directeurs de projet, architectes en chef, directeurs de projet, chargés de projets d'envergure). Conséquence: le salaire moyen augmente à tous les échelons. L'analyse permet cependant de constater que les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes pour des postes comparables. Les différences moyennes de rémunération, pondérées selon le nombre de déclarations, vont de -4% chez les employées ingénieures en génie civil à -8% chez les ingénieures en technique du bâtiment et les architectes, aux échelons conception de projets et maîtrise de chantier.

DES SALAIRES DE STAGIAIRES BAS

Pour les architectes, les ingénieurs, les urbanistes et les spécialistes de l'environnement, les salaires de départ oscillent entre 66 000 (architectes) et 93 000 Fr. (ingénieurs en technique du bâtiment). Le salaire initial moyen des ingénieurs civils est d'environ 80 000 Fr. D'une manière générale, les salaires des stagiaires sont bas, soit quelque 30 000 Fr. en moyenne, toutes spécialisations confondues.

En résumé, on constate que la situation s'est légèrement décriée. Mais des possibilités d'optimisation existent en amont, tant en matière d'égalité salariale entre les hommes et les femmes que de promotion ciblée des femmes. Dans toutes les professions, les bas salaires des stagiaires pourraient, à moyen terme, également provoquer un exode renforcé vers d'autres branches.

David Fässler, porte-parole, M.B.A., directeur de projet SIA-Service, david.faessler@sia.ch

Christian Zumstein, expert fiduciaire/économiste d'entreprise HES, associé de BDO AG, christian.zumstein@bdodach

Plus de détails concernant l'enquête 2013

Abonnement annuel: il est possible de souscrire un abonnement annuel via la plate-forme en ligne pour obtenir l'étude détaillée de l'enquête sur les salaires 2013. Un abonnement qui permet d'accéder aux résultats de cette enquête, mais aussi à l'enquête sur les chiffres-clés 2012. Coûts: membres des associations associées: 240 Fr., non-membres: 360 Fr. Une fiche gratuite livrant un aperçu des résultats peut également être téléchargée depuis la plate-forme en ligne: <https://benchmarking.sia.ch>

La prochaine enquête sur les salaires aura lieu en 2015, la prochaine enquête sur les chiffres-clés en 2014. Les participants bénéficient d'un accès gratuit aux résultats.

**Connaître la problématique amiante pour mieux gérer son chantier**

6 novembre 2013, Bienne, 13h00 - 17h30
Code AP02-13, inscription: www.sia.ch/form

MINERGIE-ECO® 2011

6 novembre 2013, Genève, 8h30 - 17h30
(Yverdon: 13.11.213)
Code Minergie, inscription: www.minergie.ch

Gestion des ressources humaines & conduite

12 et 21 novembre 2013, Lausanne, 9h00 - 17h30
Code MF04-13, inscription: www.sia.ch/form

Impacts environnementaux des matériaux dans le domaine de la construction (Ecobilans)

14 novembre 2013, Yverdon
Code FE3, inscription: www.fe3.ch